

EN SAVOIR + SUR... La Mobilité

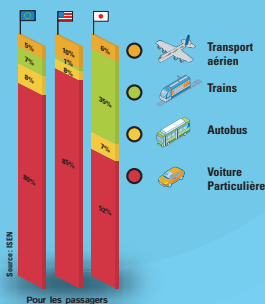


Le risque climatique

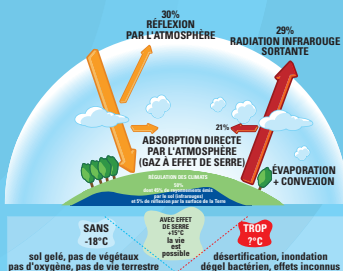
Le secteur des transports, c'est 60% des importations de pétrole : une consommation qui ne cesse d'augmenter ! Ainsi, plus nous utilisons la voiture et les énergies épuisables (pétrole, charbon, gaz), plus nous contribuons au réchauffement de la planète.

Dans notre vie quotidienne, nos déplacements sont responsables de l'émission importante de gaz à effet de serre. Le réchauffement est enclenché et on craint un changement climatique rapide ! Alors, à nous d'utiliser les transports peu énergivores (vélo, transports en commun, ...) et accessibles à tous !

Répartition des modes de transports dans le monde



L'effet de serre



Des transports pour tous

Il existe au moins 5 bonnes raisons de rendre les transports accessibles à tous :

L'éthique : tous les citoyens sont égaux, les lieux et espaces doivent donc être facilement accessibles à tous

L'intégration et la lutte contre l'exclusion : la possibilité de se déplacer facilite l'insertion sociale, éducative, professionnelle et culturelle de l'ensemble de la population

Le confort : une ville pratique pour les personnes à mobilité réduite l'est d'autant plus pour l'ensemble de la population.

L'économie : les personnes handicapées peuvent ainsi accéder au travail et participer au développement de l'économie

La sécurité : en réfléchissant à l'accès aux personnes à mobilité réduite on prend en compte de nombreux risques, ce qui renforce la sécurité de tous.



Dans l'aménagement des routes,

Le département de l'Oise utilise des déchets ménagers pour réduire l'utilisation des ressources naturelles et des enrobés -basse température- pour économiser l'énergie.

Des chemins de randonnées

Le Conseil Général développe, en partenariat avec les collectivités locales, un réseau d'itinéraires de randonnée aménagés afin de protéger durablement nos chemins de campagne et les rendre accessibles aux habitants et aux randonneurs de passage.

La TRANS'OISE

Est une voie de circulation réservée aux modes de transports non polluants (marche à pieds, vélo, rollers, ...), accessible aux personnes à mobilité réduite et permettant à terme la traversée du département.

